

votre commune en actu

COURSAC 2018-2019



Le City Stade



Le Guide du tri



Des effectifs en hausse au centre de loisirs



GAUME-ENERGIES
PROFESSIONNEL CERTIFIÉ

- Pompe à chaleur
Aérothermie, Géothermie
- Climatisation
Split, Gainable
- Chauffage
Bois, Fioul, Gaz
- Plomberie, Sanitaire

• Contrat entretien toutes énergies, Dépannage, S.A.V

05 53 54 11 37 | Z.I. La Borie
24110 ST ASTIER

PROCHAINEMENT

Cré@vallée nord - rue Galilée 24660 COULOUNIEUX CHAMIERIS



HADOURNE

Mobilier d'agencement
Postformage

Jean-Luc E.U.R.L.

Z.A.E Le Brandeau
24430 Coursac

Tél. 05 53 54 90 66



NISSAN
MICRA
Innovation that excites

Trouvez votre complice

Profitez des technologies Nissan Intelligent Mobility

- Prévention de franchissement de ligne
- Freinage d'urgence avec détection piétons
- Feux de route intelligents

PRÉVENTION DE FRANCHISSEMENT DE LIGNE INTELLIGENT

FREINAGE D'URGENCE INTELLIGENT AVEC DÉTECTION PIÉTONS

FELUX DE ROUTE INTELLIGENTS

Modèle présenté : Nissan MICRA IG-T90 TEKNA avec option peinture métallisée Rouge Volcano - Consommations gamme cycle mixta (l/100km) : 5,2. Emissions CO₂(g/km) : 118

NISSAN PÉRIGUEUX - Voie des Stades, Route d'Angoulême - 05 53 53 54 55
www.groupedupouy.fr   Groupe Dupouy

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



DEKRA

Fabrice BOUCHON
Auto Bilan Astérien



Z.I. La Borie (face Lidl) - 24110 Saint-Astier
Tél. 05 53 05 23 39



COURSAC B.T.P.
Restauration - Neuf - Béton Armé - Assainissement

Les Bitarelles
24380 CHALAGNAC

Téléphone/Fax :
Bureau 05 53 54 67 98
Portable 06 09 36 46 52
Mail coursac.btp@orange.fr



Matériel et
Produits Piscines



Marq-Sol
PEINTURE ROUTIERE AQUITAINE

- Signalisation Routière
- Accessibilité P.M.R.
- Aire de Jeux, Récréatif
- Résine gravillonnée pour habiller allée et terrasse
- Plateau sportif

ZAC Lachenal,
Impasse du Vieux Chemin
24430 Annesse et Beaulieu

06 78 87 74 86

marq.solaquitaine@gmail.com
www.signalisation-marquage-routier.fr



S.A.R.L Ets LÉVÊQUE

CHAUFFAGE - SANITAIRE - PLOMBERIE
RAMONAGE - CARRELAGE - ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

- **CHAUFFAGE - SANITAIRE - PLOMBERIE**
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - CLIMATISATION
Installation - Dépannage - Entretien
- **ÉNERGIES RENOUVELABLES**
Bois - Pompe à chaleur - Solaire
- **NETTOYAGE CUVES FIOUL**
Découpe - Dégazage - Neutralisation
- **RAMONAGE ENTRETIEN**
Fioul - Bois - Gaz
- **CARRELAGE**
Salle de bain - Faïence - Dallage



VIEHMANN
expert d'innovation

Tel: **05 53 46 60 56**
E-mail: contact@ets-leveque.fr
« Les Farges » - 24660 NOTRE DAME DE SANILHAC



ÉDITO

Chères Coursacoises, chers Coursacois,

Les évènements climatiques survenus en début d'été, inondations et tempêtes, nous ont montré toute la fragilité de nos territoires face à des catastrophes aussi imprévisibles qu'inévitables. Plus récemment, dans l'Aude, mais aussi dans le monde entier, nous avons pu constater que désormais personne n'est à l'abri.

Sans doute avons-nous raison de mettre en cause le réchauffement climatique et les transformations faites par l'Homme.



C'est pourquoi, dans les prochains mois, nous allons consacrer une partie de notre travail et de notre budget, en fonction de nos moyens et de nos possibilités, à réaliser des travaux de prévention des risques. Je suis conscient que nous n'arrêterons pas les phénomènes climatiques désastreux mais nous contribuerons au moins à en limiter les conséquences.

Dans les décisions d'urbanisme, il est aussi indispensable d'être prudent et de faire les bons choix au risque de contrarier les administrés.

Lors des dernières catastrophes, alors que tous les services d'État et du département étaient débordés ou engagés sur des situations plus urgentes, nous avons vu l'importance de la proximité dans la réactivité. Les communes ont dû réagir seules. Les employés communaux, que je tiens à féliciter, ont été très réactifs et ont participé, avec l'aide de quelques élus, au dégagement des routes (y compris la route départementale qui n'est pourtant pas à notre charge).

Je remercie également les habitants qui se sont spontanément mobilisés pour nous aider, certains munis de tronçonneuses, d'autres sont même venus avec leurs enfants.

À ce sujet je demande, aux personnes qui le désirent, de se faire connaître à l'accueil de la Mairie, afin de constituer « un vivier citoyen » prêt à intervenir de manière organisée lors d'évènements climatiques tels que ceux que nous avons subis. Il nous faut anticiper et mettre en place des mesures pour que demain nous soyons prêts à faire face à tous phénomènes météorologiques dévastateurs.

Je vous assure que votre municipalité a bien pris conscience que malheureusement des situations semblables se reproduiront à l'avenir.

Avec les nouveaux référents de la participation citoyenne et toute mon équipe municipale, nous veillons chaque jour à ce que Coursac reste la commune paisible que nous aimons.

Ensemble pour Coursac.

Pascal Protano

Maire de Coursac

Vice-président du Grand Périgueux

Directeur de la publication : Pascal PROTANO, maire
Rédaction et coordination de la rédaction : la commission communication de Coursac
Conception et mise en page : www.artnographiste.fr
Crédits Photos : photothèque de Coursac
Impression : Nouvelle Imprimerie Moderne - Tiré à 1 500 exemplaires



LE CITY *stade*

Lors de la présentation de cet équipement multisports, Pascal PROTANO a précisé « nous avons flashé sur ce modèle, nous avons visité plusieurs installations et notre choix s'est arrêté sur ce modèle, qui n'était pas le moins cher mais qui correspondait à nos attentes. » Ce projet a bénéficié de l'aide financière de divers organismes à hauteur de 66%. Ainsi la CAF a participé pour 26 000 €, le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) pour 15 000 €, la MSA Dordogne-Lot et Garonne pour 5 000 € et le Grand Périgueux pour 5 000 €.

S'adressant aux financeurs, le Maire a plaisanté « c'est vrai que vous donnez de l'argent, mais qu'est-ce que vos dossiers sont compliqués ! Heureusement nous avons une conseillère municipale déléguée qui sait s'en débrouiller ! » De jeunes utilisateurs du city stade, occupés à jouer à des jeux de balles n'ont pas été perturbés par le déroulement de la cérémonie. Ce qui a fait dire au Maire « Nous n'avons aucun doute de l'utilisation de cet espace qui depuis

Mercredi 27 juin, le city stade était inauguré en présence d'Anne Gaëlle Baudouin Clerc, préfète de la Dordogne, Laurent Simplicien, secrétaire général de la Préfecture, Jacques Auzou, président du Grand Périgueux, Marie Rigaud, vice-présidente du Conseil d'Administration de la CAF, Claudine Faure, présidente de la MSA.

sa livraison ne désemplit pas. J'ai même vu des familles venir y jouer. Ce nouvel outil, nous permet de canaliser la jeunesse qui parfois aurait tendance à occuper des lieux qui ne lui sont pas destinés. Nous espérons simplement que le site sera respecté. » Les financeurs ont tour à tour félicité le maire pour cette réalisation, qui à l'unanimité est une structure favorisant le bien-vivre ensemble. Pour sa part, la préfète a souligné « À Coursac, on a cette maestria

pour aller chercher les financements et c'est pour cette raison que je me retrouve souvent présente sur la commune. Ces équipements de proximité sont importants pour « l'héritage 2024 », pour que l'on puisse partager la pratique sportive » et de citer Albert Camus : « Vraiment le peu de morale que je sais, je l'ai appris sur les terrains de football et les scènes de théâtre qui resteront mes vraies universités ». Un pot de l'amitié a clôturé cette sympathique manifestation.



RENTRÉE DES CLASSES

Lundi 3 septembre ce sont 228 enfants qui ont fait leur rentrée

94 en maternelle et 134 en élémentaire. Cette rentrée s'est faite avec de nouveaux visages à la maternelle. Les enfants de la petite section ont fait la connaissance avec Marion Eynaud, jeune professeure des écoles.

Ceux de la moyenne section ont la chance de bénéficier de deux professeures des écoles stagiaires pour qui c'est également leur première rentrée des classes. Il s'agit d'Audrey Dezes, jeune femme originaire de Bayonne et d'Elise Ortega, originaire de Montpellier.

La section des moyens/grands dont la classe est délocalisée au centre de loisirs a retrouvé Françoise Dreuilhe et les grands, la directrice, Karine David Blondel. L'équipe pédagogique est renforcée par 3 ATSEM, (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) : Isabelle, Annick et Eloïse.



De gauche à droite Karine Menard, Valérie Lagorce Goutard, Reynald Lujan, Jean Marie Moliner, Isabelle Mesure et Corinne Calmels

Les 134 élèves de l'élémentaire sont répartis de la façon suivante : 22 en CP avec Isabelle Mesure, 16 en CP CE1 avec Valérie Lagorce-Goutard, 24 en CE1 CE2 avec Jean-Marie Molinier 24 en CE2/CM1 avec Reynald Lujan,

25 en CM1/CM2 avec Karine Ménard et 23 en CM2 avec Corinne Calmels. L'effectif est stable, identique à celui de l'an dernier.

Plusieurs projets vont être menés par l'école : le centenaire de la guerre 14-18, une collaboration avec le lycée agricole dans le cadre des sciences ainsi que des initiations au badminton. Cette année encore la rentrée s'est faite en musique.

L'école est une des priorités de la municipalité, et l'ensemble du personnel des écoles assurent au quotidien l'accueil de nos jeunes élèves.



L'équipe de la maternelle avec à gauche (de gauche à droite) les 3 nouvelles ELISE Ortega, Audrey Dezes et Marion Aynaud



Votre école va s'agrandir...

... même si les vacances scolaires seront privilégiées pour les gros travaux, les prochains mois vont être plus compliqués pour la circulation et le stationnement. Il est demandé aux parents de faire preuve de civisme, patience et compréhension.



Depuis quelques temps, les gestes d'incivilités se multiplient sur notre commune. Nous pensions être épargnés par ce genre de phénomène, mais les dégradations constatées et les différends entre habitants nous ramènent malheureusement à la réalité.

Plus de dialogue entre voisins :

Les querelles de voisinage se multiplient ; en cause un chien qui aboie ou quitte son enclos, des bruits ou des brouilles sur la taille d'une haie. Souvent, les personnes concernées demandent une intervention du Maire sans même avoir tenté de discuter pour essayer de résoudre le différend par eux-mêmes. Nous pensons que malgré la mauvaise évolution de notre société, le dialogue permet de recréer le lien et de solutionner ces conflits.

Respecter l'environnement :

Les dépôts de déchets dans les fossés (sacs de fast food, canettes de bières...) sont en très nette augmentation. Des objets encombrants sont abandonnés aux abords des bornes enterrées comme ils l'étaient auparavant près des bacs de collecte. Sachez que des agents verbalisateurs assermentés circulent régulièrement, que les amendes vont de 90 € à 450 € et parfois même jusqu'à 1 500 € selon les circonstances.

Des jeunes qui cassent et dégradent :

Les incivilités les plus souvent constatées sont commises autour des installations

communales où certains jeunes pensent que tout leur est permis. Ces derniers temps, les finances municipales ont dû faire face à de nombreuses dépenses pour des dégradations à l'école, à la salle de sport et au terrain multisports. Des ados se sont même filmés en train de courir sur le toit de l'école maternelle avec pour seul but de casser les tuiles. Ces amusements sont non seulement très dangereux pour eux-mêmes mais ont causé 3 000 € de dégâts. D'autres ont un comportement agressif envers les plus jeunes, consommation de l'alcool et fument des « pétards » aux abords de nos installations sportives et scolaires. Du mobilier urbain (vitres, jeux d'enfants...) est cassé régulièrement et de façon volontaire.

Désormais, la commune déposera systématiquement plainte pour ces dégradations. Dès que les auteurs de ces dommages seront identifiés, leurs parents seront contraints de rembourser les dégâts.

Aussi, il leur est demandé une vigilance plus pertinente de certains très jeunes enfants que l'on retrouve dans nos rues très tard le soir.

Certes, c'est une infime partie de la population qui commet ces incivilités mais celles-ci nuisent à l'ensemble de notre commune et de ses habitants.

Un bon respect des règles du vivre ensemble est bénéfique à tous nos concitoyens.

Soyons vigilants, pour notre tranquillité et notre sécurité.

Pascal Protano



QUE FAIRE DES MEDICAMENTS *périmés ou non utilisés ?*

Si le médicament n'est pas un produit comme les autres, ce n'est pas non plus un déchet comme les autres.

Aussi, **abandonner des médicaments non utilisés ou périmés devant une pharmacie fermée présente un réel danger** et peut causer une grave intoxication pour toute personne qui serait tentée de les récupérer.

Il vous faut les remettre à votre pharmacien pour qu'ils soient remis à l'association Cyclamed. Celle-ci a pour mission de sécuriser la destruction des médicaments non utilisés (MNU) ou périmés dans le respect de l'environnement et de la santé publique.



Café Rencontre

Le café rencontre est ouvert tous les jeudis dès 14 h 00, pour des ateliers de préparation des décorations de Noël, en collaboration avec le Comité des Fêtes.

LE GUIDE DU TRI

cartons & briques alimentaires



- **cartonnettes, suremballages** (céréales, yaourts, biscuits...)
- **briques alimentaires** (lait, jus d'orange, soupe...)
- **cartons non souillés** (boîte à pizza,...)



CONSEILS

Les emballages doivent être bien égouttés, non imbriqués et ne doivent pas être déposés dans des sacs plastiques.

SAUF



- **cartons souillés**
- **papiers absorbants** (papier toilette, essie-tout, mouchoirs...)
- **couches-culottes**



Encore + malin :

- privilégier les produits avec peu d'emballages ou en gros conditionnement
- préférer les éco-recharges (lessives, produits d'entretien)

emballages ménagers en plastique



- **bouteilles transparentes** (eau, soda...)
- **flacons opaques** (lait, adoucissant, gel douche, bouteille d'huile...)



et depuis le 1^{er} mars 2012 :

- **barquettes et boîtes**
- **sacs et films plastiques**
- **pots de yaourts, pot de crème fraîche, tubes de dentifrice...**

CONSEILS

Les emballages doivent être bien vidés, non écrasés et jetés individuellement (ex : paquet de gâteaux : séparer la barquette en plastique du carton d'emballage).

SAUF



- **barquettes en polystyrène**
- **objets en plastique qui ne sont pas des emballages** (gobelets, vaisselle jetable, pots de fleurs...)



Encore + malin :

- Boire plutôt de l'eau du robinet ou de l'eau filtrée
- Utiliser des cabas réutilisables pour réduire le nombre de sacs plastiques
- Compacter les bouteilles plastiques dans le sens de la longueur

journaux, magazines et papiers



- journaux
- revues, magazines
- papiers d'écriture et de bureau
- annuaires
- prospectus publicitaires,
- papier cadeau, sacs en papier

CONSEILS

Les journaux doivent être jetés sans le film plastique les enveloppant. Ce film peut être jeté individuellement dans le sac jaune.



SAUF

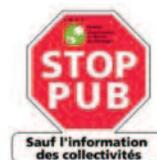


- papier peint
- couvertures rigides de livres classeurs
- papiers souillés (articles d'hygiène, essuie-tout, mouchoirs)...



Encore + malin :

Si les promos ou les publicités ne vous intéressent pas, apposez le Stop-Pub sur votre boîte-aux-lettres. Ces autocollants sont distribués gratuitement à l'accueil de votre mairie ou au SMD3.



emballages métalliques



- boîtes de conserves
- canettes
- aérosols sans bouchon (mousse à raser, déodorant, sirop...)
- barquettes aluminium

CONSEILS

Il est inutile de laver les boîtes de conserve (les racler suffisamment pour éviter de salir les papiers et cartons), elles doivent être bien égouttées et non imbriquées les unes dans les autres



SAUF



- boîtes de conserve non vidées
- pots de peinture et produits de bricolage



Encore + malin :

Privilégier les produits en gros conditionnement.

bouteilles et flacons en verre



- bouteilles transparentes
- bouteilles en verre coloré
- flacons, pots
SANS BOUCHON



SAUF



- faïence, porcelaine
- ampoules
- terre cuite, poterie...
- miroirs, vitres et pare-brise...



Encore + malin :

Ne vous déplacez pas spécialement pour déposer vos bouteilles dans le conteneur mais profitez d'un voyage pour aller faire vos courses par exemple.

encombrants ménagers



- **Mobiliers usagés**
Canapés, matelas, meubles...
- **Ferrailles**
- **DEEE** (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)
réfrigérateurs, gazinière, écrans...



tri en déchèterie

Encore + malin :

- Votre ancien appareil électrique ou électronique (appareil ménager) sera repris lors de l'achat d'un nouveau dans votre magasin (échange « un pour un »).
- Vos anciens meubles ou objets peuvent être réemployés (voir rubrique gestion des filières, encombrants).

déchets verts



- Pelouses
- Tailles de haies
- Feuilles mortes
- Petits branchages



SAUF



- Grands branchages (diamètre supérieur à 20 cm)
- Souches

Encore + malin :

Vous pouvez installer un composteur au fond de votre jardin (renseignez-vous auprès de votre collectivité)

Logos et labels principaux

Des labels pour «acheter éco-citoyen»

En France, deux **éco-labels*** mis en place par les pouvoirs publics garantissent la qualité d'usage d'un produit et son faible impact sur l'environnement : l'**éco-label* NF Environnement** et l'**éco-label* européen**. De plus en plus de fabricants proposent des produits labellisés (peintures, mobilier scolaire, enveloppes...).



Des logos à bien interpréter !

1 : l'**anneau de Möebius** est le symbole du recyclage*. Les produits qui le portent sont recyclables. Mais attention, il seront recyclés* si la filière existe et si les consignes de tri sont respectées.

2 : le **point vert est** sur tous les emballages, qu'ils soient à recycler ou non. Il signifie que le fabricant de l'emballage participe financièrement à un dispositif (Eco-Emballages) aidant les communes à développer le tri des emballages.

Ce logo ne veut donc pas dire que le produit est forcément recyclé ou recyclable.



UN NOUVEAU LOGO POUR *le réseau des bibliothèques !*

Depuis juin, le réseau des bibliothèques LIRE AU VILLAGE (Coursac, Grignols, Jaure, Manzac-sur-Vern) a un logo. Les élus et les bibliothécaires ont choisi le logo officiel (voir logo) parmi les nombreuses propositions faites suite au concours lancé pour donner une image au réseau.

En 2018, notre réseau de bibliothèques fête ses 20 années d'existence. À cette occasion, des animations ont été organisées. Le 2 juin dernier, près de 80 personnes des 4 communes se sont retrouvées à la bibliothèque de Coursac, sous un soleil radieux, pour fêter dignement cet anniversaire.

Jeudi 12 juillet, Coursac participait à l'événement national proposé par le Ministère de la Culture « Partir en livre », autour de la littérature jeunesse.

Pour l'occasion, les bibliothécaires Anne et Marlene proposaient des animations en extérieur. Le matin était dédié plutôt aux enfants. L'après-midi, la bibliothèque avait investi les alentours du tout nouveau city-stade. Différents ateliers étaient proposés aux enfants et jeunes : lecture les pieds dans l'eau, Coursac-plage, sieste contée, jeux, bricolages... Sur l'ensemble de la journée, ce sont plus de 130 personnes qui ont fréquenté l'événement. Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition !

Vendredi 19 octobre le spectacle « les héros des bébés » a été présenté par la compagnie « Les enfants du paradis » pour les tout-petits de 0 à 3 ans. Samedi 20, c'est une journée parents-enfants dans le cadre de la semaine de la parentalité. Des jeux, des lectures des bricolages ont accompagnés l'exposition « Nos héros



préférés » mettant en valeur le travail de la maison d'édition « l'Ecole des Loisirs ».

Programme à venir : 13 novembre, 9 heures : atelier bébés lecteurs ; du 13 au 30 novembre : exposition sur la première guerre mondiale, en partenariat avec l'école élémentaire de Coursac ; 4 décembre : atelier bébés lecteurs, spécial éveil musical avec Rachel Klemké. Atelier gratuit, inscription obligatoire.

LES TRAVAUX *sur la commune continuent...*

Durant l'été, de nombreux travaux ont été réalisés, toutes les routes ont subi des réfections, la dernière tranche de remplacement des menuiseries des écoles a été effectuée. Les espaces verts ont mobilisé le personnel en raison de l'engagement pris avec la charte zéro herbicide et des contraintes climatiques.

Les travaux de couverture du terrain de tennis ont démarré et permettront à échéance une extension des activités du club de tennis et de son école à destination de nos jeunes. Les employés municipaux ont travaillé depuis plusieurs mois, au sous-sol de la mairie, afin d'aménager des locaux qui

seront mis à disposition d'un ostéopathe et d'un cabinet infirmier, en attendant la création de la maison des services dans le bourg.

Création de toilettes adaptées pour handicapés, pose de carrelage, peintures, les employés municipaux ont mis tout leur savoir-faire pour que ces locaux soient opérationnels et esthétiques le plus rapidement possible.



LES EFFECTIFS DU CENTRE DE LOISIRS *à la hausse*



La politique de redynamisation du centre de loisirs démarrée il y a un an, porte ses fruits. Avec désormais plus de 50 enfants en moyenne accueillis chaque jour d'ouverture extrascolaire, le centre de loisirs aura progressé de façon importante en fréquentation d'ici la fin de l'année 2018. En comparaison à 2017, cette augmentation du nombre d'enfants présents est déjà largement visible les mercredis et les journées de vacances scolaires. Pour Pascal Protano et son équipe, cette évolution est principalement due aux choix et changements opérés depuis l'ouverture, courant 2017, du chantier « accueil de loisirs » définissant entre autres de nouveaux objectifs éducatifs, une nouvelle organisation pédagogique, une modification tarifaire... Depuis le mois de février, la nouvelle directrice, Magali Duval, mène l'équipe et le projet avec beaucoup d'investissement et de compétences. Les nouvelles thématiques d'animation, des activités innovantes, le contact aux enfants et la relation aux familles repensés... ont fait de l'accueil de loisirs un lieu ouvert et attractif.

La plus forte progression s'observe sur les vacances d'été, où même en ayant fermé le centre une semaine, la fréquentation a été plus importante que l'été dernier. Et les activités, appuyées sur les richesses du territoire, n'ont pas manqué.

En juillet, sur la thématique de « Âne à Zèbre », les enfants ont pu s'amuser autour de divers jeux et découvertes

dans l'univers fantastique des animaux de toutes sortes. Une rencontre inter centre, des sorties au domaine de Peyssac, à la piscine, des grands jeux... ont également animés les vacances des enfants. Les bénévoles de l'antenne Coursacoise de la Ligue contre le cancer Dordogne sont intervenus auprès des enfants et de leurs animateurs dans le cadre de la campagne régionale de sensibilisation aux risques solaires. Courant juillet toujours, un groupe d'enfants de 8 à 11 ans accompagnés par leur animatrice Sonia, ont vécu une semaine d'aventures en camp sous tentes organisé par Les Francas, à Montpon. Ils ont pu pratiquer différentes activités : piscine, escalade, labyrinthe dans les champs de maïs, canoë, balade en gabarre, karting... sans oublier les veillées, toujours très appréciées par les enfants. Le jeudi 26 juillet, une soirée festive a ponctué le séjour autour d'une chasse aux trésors avec les parents et les organisateurs. Venus pour l'occasion, les deux directrices de l'accueil de loisirs de Coursac, le maire Pascal Protano et la conseillère en charge de l'accueil de loisirs, Cathia Barrière ont pu apprécier le bien-être des enfants et la satisfaction de leur famille.

En août, les petits vacanciers ont touché à plusieurs formes d'art et ont été initiés à plusieurs techniques par des intervenants bénévoles : Greg Music' pour la musique, Mathilde, cuisinière à la cantine, pour l'art culinaire, madame Négrier Gyslaine

pour du scrapbooking... Vendredi 31 août, la bibliothèque n'était pas assez grande pour accueillir parents, enfants, animateurs, le maire Pascal Protano pour le vernissage de l'exposition « l'art dans tous ses états » des enfants du centre de loisirs.

Les vacances de Toussaint aussi ont été riches. Au programme, des ateliers avec une animatrice de la chambre d'agriculture, une sortie dans une ferme pédagogique, des ateliers chants et comptines paysannes, la découverte de Coursac avec randonnée au village, création de jeux et grand jeu Fort Boyard agricole...

Lancé dans la dynamique, l'équipe prépare déjà 2019 avec de nouveaux projets dont un nouveau camp pour les vacances d'avril.

Pour préparer et assurer aussi l'avenir, le CCAS avec le soutien de la municipalité s'est engagé dans la formation des personnels avec notamment le financement d'une formation professionnelle diplômante BPJEPS pour l'un des agents. L'équipe municipale élabore également un nouveau PEDT (Projet Educatif de Territoire) et s'oriente vers la labellisation ministérielle « Plan Mercredi ».

Renseignements et inscriptions :
accueildeloisirs@coursac.fr



UN PASSAGE DE *flambeau coursacois*

Entre Didier Jean et Philippe Gaume, c'est une histoire de fierté coursacoise. L'un Didier Jean, plombier chauffagiste coursacois depuis 34 ans, voulait prendre sa retraite tout en s'assurant de confier sa clientèle à quelqu'un de confiance. L'autre, Philippe Gaume, coursacois depuis 21 ans, s'est lancé dans l'aventure d'entrepreneur il y a 3 ans en reprenant une société astérienne rebaptisée depuis Gaume Energies spécialisée dans tous les systèmes de chauffage aux particuliers, climatisation, énergies renouvelables (aérothermie, géothermie, chaudière bois ou granulés) et eau chaude sanitaire. Depuis plusieurs mois, les deux entrepreneurs se rencontrant de manière informelle et conviviale évoquaient toujours leurs activités en plaisantant sur une reprise éventuelle. Puis ces derniers mois

cela s'est précisé car Didier Jean, entreprise CPS24, devait cesser son activité pour prétendre à la retraite fin juillet. Philippe Gaume a donc concrétisé sa proposition de rachat pour « continuer à amener un service de proximité, satisfaire la clientèle existante de l'entreprise CPS24, et élargir ma propre clientèle » indique le repreneur. La reprise effective date du 3 août dernier, mais les deux entrepreneurs ont souhaité fêter le passage du flambeau pour la retraite sur le stand de Gaume Energies à la foire exposition de Périgueux en présence du maire, Pascal Protano satisfait « de voir qu'une entreprise coursacoise a été reprise par un coursacois même si la société Gaume Energies n'est pas sur la commune, c'est un passage de relais bien réussi. »



L'INSEE ET LA DARES LANCENT LA 8^E ÉDITION DE L'ENQUÊTE CONDITIONS DE TRAVAIL

L'Institut national des statistiques et des études économiques (Insee) et la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du travail (Dares) reconduisent, du 1er octobre 2018 au 31 mai 2019, l'enquête statistique Conditions de travail des personnes résidant en France. Réalisée depuis 1978, elle est la seule enquête de cette ampleur sur les conditions de travail de l'ensemble des actifs occupés. Elle vise à cerner le travail et son organisation, décrits concrètement par le salarié. Depuis 2013, cette enquête a lieu tous les 3 ans.

Objectif de l'enquête : mieux connaître les conditions de travail et leurs évolutions.

DYNACOM OU DYNAMIQUE *commerciale des centres*

Le Pays de l'Isle en Périgord (établissement public) auquel appartient la Commune de COURSAC, vient de lancer un travail afin de définir des actions de soutien aux commerces des centres (centres villes et centres-bourgs), nommé *Dynamique commerciale des centres* ou DYNACOM.

Le maire a souhaité que la Commune fasse partie de ce travail.

Il va à la fois permettre de réfléchir aux aménagements favorables à l'attractivité commerciale des centres, également s'intéresser à la situation des commerces en eux-mêmes (leur offre, leurs horaires, leurs locaux, leurs modes de ventes, etc.), et enfin, s'interroger sur l'utilité et les fonctions que pourrait avoir un outil numérique dédié au commerce.

Un bureau d'étude accompagnera la

démarche du Pays et de la Commune sur ces questions : le cabinet *Lestoux et Associés*.

La méthode voulue par le Pays de l'Isle en Périgord, consiste à s'appuyer sur l'expérience de terrain des acteurs économiques et des citoyens, pour identifier les problématiques.

Aussi, deux enquêtes sont prévues, et pour lesquelles les commerçants et habitants de la Commune pourront, soit répondre directement en ligne, soit être contactés par téléphone :

1. Enquête des commerçants sédentaires de la Commune (en ligne) : du 5 novembre 2018 au 25 novembre 2018.
2. Enquête des habitants :
 - a. En ligne : du lundi 3 décembre 2018 au 20 janvier 2019 (ouverte à tous les



habitants de la commune)

- b. Et par téléphone : du 7 au 20 janvier 2019 (échantillon de 600 personnes représentatif de la population du Pays)

Les deux enquêtes en ligne seront disponibles sur le site internet du Pays www.pays-isle-perigord.com, à la rubrique actualités ; n'hésitez pas à les consulter et à y participer.

Pour les habitants qui pourraient être sollicités par téléphone, merci de l'accueil et du temps que vous pourrez consacrer au Cabinet Lestoux et Associés.

ÉTAT *civil*



NAISSANCES

Mai

4 : TAUZIN Tom
20 : MERLE Aaron, Gabin

Juin

7 : REVEILLAS Liam
8 : LAVAL Marceau

Août

5 : COTTET Demeter
6 : MOREAU Eva
28 : MARTIAL AYRAU Leïna
29 : LACOUR Clara

Septembre

5 : TRAN Milo, Théo, Hoai-An
28 : DUFOUR Mathilde, Jeanne-Marie,
Zoé

MARIAGES

Juin

9 : FAURE Peggy, Axelle / ROBERT
Lionel Laurent

Juillet

7 : MIGNOT Karen / ZANON Aurélien,
Raphaël, Jean-Louis, Marcel
14 : VIDAL Sylvie / LUNARDELLI
Pascal
21 : HACHE Catherine, Sylvie / JAMET
Benôit, Gabriel, Camille

Août

18 : BOISSEL Delphine, Valérie /
KERGROACH Christophe, Yann

Septembre

15 : SAUSSEREAU Marion, Marie,

Nicole, Michèle / COLONNA D'ISTRIA
Raphael, Pierre-Paul, André
22 : MARQUIÉ Christine, Sylvie,
Lorette GIARRIZZO François, Serge

DÉCÈS

Juin

1^{er} : MC GREGOR Ian

Août

20 : REVERDY Marcel
26 : MAZIN née GOURSOLLE Jeannine
29 : BRIAND Charles, Lucien

Octobre

2 : DUPONT Henri, Robert

INFORMATIONS *Mairie*

Votre mairie vous accueille

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15
et de 15 h à 17 h,
joignable au 05 53 54 61 61.

Le CCAS vous reçoit

les lundis, mercredis et vendredis
de 9 h à 12 h 15 et de 15 h à 17 h.

Accueil de la poste :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et
de 15 h à 17 h et le samedi de 10 h à 12 h
Lévé de courrier tous les jours à 11 h 30.

**Numéro d'urgence hors ouverture
de la mairie : 06 25 42 48 37**

Vous pouvez rencontrer

sur rendez-vous :

Monsieur le Maire, Pascal Protano :
Lundi toute la journée, mercredi,
vendredi et samedi matins et toute
la semaine en cas d'urgence.

Ses adjoints :

Jacques Dessalles : vendredi à partir
de 17 h 30 et samedi matin,
Magali Bordas : samedi matin,
Philippe Audy : mercredi de 9 h
à 11 h 30 et samedi de 10 h à 12 h.

Retrouvez les informations de la commune sur www.coursac.fr

vos rendez-vous

A VOS *agendas*

NOV.

11

EXPOSITION

de l'école pour le
centenaire de la
guerre 14/18

DÉC.

02

THÉÂTRE

organisé par le
Club sourire

DÉC.

21

VIN CHAUD

Comité des Fêtes

NOV.

24

BELOTE

Tennis club Coursac

DÉC.

07/08

TÉLÉTHON

association des jeunes
Coursac/Rzac

Les Écuries du Rosier

Centre
équestre

Maison Neuve
24380 St Paul de Serre

lesecuriesdurosier@orange.fr



05 53 03 93 18

sur rendez-vous

(en cas d'absence, possibilité de laisser
un message sur répondeur)

EURL **KAWKA** Jean-Claude Travaux publics / Terrassements

8 route de Picharou
24430 Coursac



Tél. 05 53 35 14 89 / 06 77 73 73 70

mail : jean-claude.kawka@wanadoo.fr

Vert Fleuri

Toutes Compositions Florales

OUVERT
7J/7



Livraison
à domicile

Boulevard du Petit Change - 24000 PERIGUEUX

☎ 05 53 06 38 89 - 06 85 23 20 94



Adena - Ozea négoce

« Le Petit Cerf » 24430 COURSAC

☎ 05 53 07 78 48 / ☎ 05 53 07 78 40

Gamm vert
Village



Particuliers et professionnels
Matériels et pièces d'irrigation



VOS STATIONS
DE LAVAGE AUTOS À
COURSAC
RAZAC SUR L'ISLE
SAINT ASTIER
TRÉLISSAC
ET COULOUNIEUX

La certitude d'un lavage réussi !

Pour vos commandes de jetons : 06 71 12 49 02 ou laureis@orange.fr

La Vieille Auberge

Jean-Marc SZWALKA

Produits régionaux

Fruits de mer - Grillades - Poisson

Plateaux de Fruits de mer à emporter

1 Route de la Fontaine des Mares
24430 COURSAC

Tél. 05 53 07 83 54



LAJARTHE
Motoculture

www.lajarthe-motoculture.fr

Avenue Louis Suder - 24430 Marsac-sur-l'Isle

05 53 04 90 19

PATAPAIN
traiteur



José

constructions



05 53 82 11 61

www.jose-constructions.fr

23 avenue du Général de Gaulle
24190 NEUVIC / L'ISLE

Osez la maison de vos rêves

CASTRO Rémi

maçonnerie générale
bati.renov24430@gmail.com

06 19 97 27 76

Route des Meynichoux 24430 Coursac



- Construction neuve et rénovation
- Fondation, chape, dalle béton
- Enduit de façade, murs en pierre
- Carrelage, faïence
- Salles de bain, douches italienne
- Isolation
- Menuiseries
- Placoplatre, cloisons, bandes, peintures



BÂTI-RENOV' 24

IL & lagarde laronze

- IL Plate-forme de broyage, concassage, criblage
- IL Travaux publics et routiers
- IL VRD Assainissement
- IL Tennis, Sols sportifs et Industriels

Tél : 05 53 50 26 22 - Fax : 05 53 50 33 93
www.lagarde-laronze.com



ZAE Borie Marty
24660 Notre Dame de Sanilhac

/ 05 53 07 11 37 /

www.stapdordogne.fr

Entreprise de Construction
Charpente - Couverture

sarl Manuel MORGADO

Avenue des Frères Peyronnet
24660 Notre Dame de Sanilhac
Tél.-Fax : 05 53 09 20 57
Mobile : 06 75 12 77 28
m.morgado@wanadoo.fr

